

Poissons.

Sombres prévisions

Si les tendances actuelles se poursuivent, la quasi-totalité des espèces de poissons et de crustacés pêchés pour la consommation auront disparu des océans avant 2050. C'est ce qu'affirme l'étude la plus exhaustive conduite à ce jour sur ce sujet et publiée dans la revue américaine Science.

Pour cette étude, les chercheurs ont fait la synthèse de toutes les données couvrant mille ans d'histoire marine, celles provenant d'études dans 48 zones marines protégées et des statistiques mondiales sur la pêche de 1950 à 2003.

« Sans changement, la situation actuelle laisse présager de sérieuses menaces sur la sécurité alimentaire mondiale, la qualité des eaux côtières et la stabilité de l'écosystème qui affecteront les générations actuelles et futures », s'alarment biologistes et économistes dans la revue.

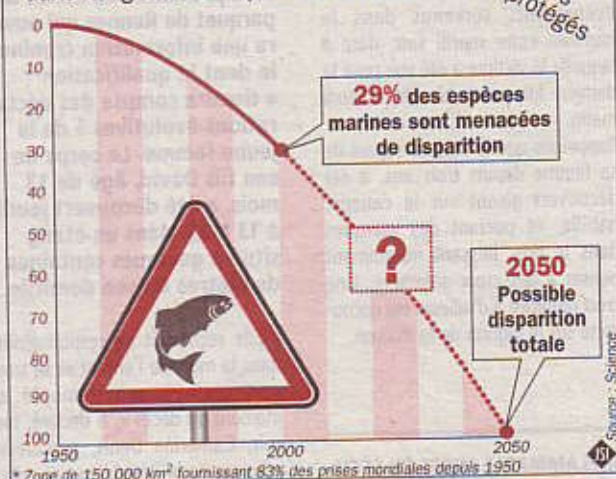
Morue : le point de non-retour

« Que l'on regarde les résultats d'expérimentations en laboratoires ou des études portant sur l'ensemble des océans, on fait le même constat, à savoir que la productivité et la stabilité de tout l'écosystème marin diminuent », explique Boris Worm, un biologiste à l'université d'Halifax (Nouvelle-Écosse), un des co-auteurs de ce rapport.

A ce stade, « 29 % des espèces de poissons et de crustacés sont en passe de disparaître », précise Boris Worm ajoutant que les prises de pêche de ces espèces ont diminué

Disparition des stocks de poissons

1 % des espèces en danger dans les grands écosystèmes marins*



de 90 % ces dernières années. La morue de l'Atlantique nord a déjà atteint le point de non-retour et est considérée quasiment éteinte.

Cette recherche effectuée pendant quatre ans révèle également que la disparition d'une seule espèce accélère le dérèglement de l'ensemble de l'écosystème.

A l'inverse, toute espèce qui retrouve un taux normal de reproduction

contribue à la santé et à la stabilité des océans, ainsi qu'à leur capacité d'absorber des chocs comme la pollution et le réchauffement du climat.

Inverser la tendance

Ces scientifiques expliquent que la perte de biodiversité réduit profondément la capacité des océans à produire des poissons et crustacés, de résister au développement des para-

sites comme certaines algues ainsi qu'à produire de l'oxygène et à filtrer les substances polluantes.

« Toutes ces données montrent aussi qu'il est possible d'inverser les tendances actuelles avant qu'il ne soit trop tard », estiment les auteurs de l'étude, déplorant toutefois « que seul 1 % des océans sont protégés actuellement ».

Mesures européennes

Tout en admettant que la situation actuelle est préoccupante, la FAO (Organisation mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture), a estimé de son côté que le scénario catastrophe de la revue américaine était improbable.

La Grande-Bretagne a également réagi, écartant tout moratoire total sur le cabillaud. Celui-ci signifierait « la fin de toute pêche au Royaume-Uni ».

La Commission européenne a indiqué quant à elle, par la voix de Mireille Thom, porte-parole du commissaire européen à la Pêche, Joe Borg, que « des mesures sont déjà en place » pour lutter contre la surpêche, mais que « la coopération internationale doit être renforcée pour mettre fin aux pêches illégales, qui sont un fléau international ».

Des sanctuaires marins ?

Interrogés, les syndicats de pêcheurs professionnels de Norvège, de Suède, de Finlande et du Danemark reconnaissent la responsabilité de la surpêche, mais estiment qu'elle n'en est pas la première responsable. Quant à Greenpeace, l'association a demandé que 40 % des mers soient déclarées sanctuaires marins.

Le Drian rencontre Joe Borg

Jean-Yves Le Drian, président de la Région Bretagne et député du Morbihan, rencontrera personnellement Joe Borg, commissaire européen à la pêche, lundi prochain pour plaider la cause des pêcheurs bretons sur le dossier des espèces de grands fonds. Les quotas de pêche de ces espèces (sabre, grenadier, empereur, etc.) pourraient faire l'objet d'une réduction drastique de 30 à 50 % dès 2007. Cette proposition de la commission européenne doit en effet être soumise prochainement au conseil des ministres européens de la pêche.